

Les projets

- 1) Au cours de l'année, six matières donnent lieu à un projet. Les sujets, les modalités de réalisation, le cahier des charges, les critères de notation, les pénalités de retard, etc. sont à chaque fois définis par l'enseignant responsable.
- 2) Les projets obéissent à un règlement commun concernant la formation des groupes d'étudiants qui les réalisent. Ces groupes compteront au maximum deux étudiants. Aucune demande de groupe comptant trois étudiants ou plus ne sera acceptée.
- 3) Les groupes déclarés peuvent être recomposés librement jusqu'à 30 jours de la date de rendu du projet. Passé cette date, aucune recomposition ne sera acceptée.
- 4) Tous les projets sont évalués de la même manière quel que soit le nombre de participants qui les auront réalisés (i.e., qu'il s'agisse d'un projet fait seul ou à deux).
- 5) Tout enseignant qui le souhaite pourra organiser une soutenance.

| Matière | Responsable(s) | Date de rendu |
|---|------------------------------|----------------------|
| Base de données | A. Ongagna | 17/03/2024 |
| Langage C | J.-M. Léry | 05/05/2024 |
| Site internet : partie statique (HTML) | I. Vidal P. Mangot | 14/07/2024 |
| Site internet : partie dynamique (PHP) | O. Labonne | |
| Langage C# | C. Darmangeat | 15/09/2024 |
| Datamining | C. Grasland C. Signoretto | |
| Langage Java | P. Charbit | |